

Rallye Aïcha des Gazelles 2026 : deux consœurs engagées dans l'aventure

Le Rallye Aïcha des Gazelles 2026 a débuté le 28 mars à Nice, marquant le lancement d'une aventure sportive et humaine d'exception qui compte cette année deux consœurs.

Anaïs Leborgne et Sandra Etheve, réunies au sein de l'équipage n°120 « À l'Orient du Serment », portent les couleurs de la profession dans cette aventure à la fois sportive, humaine et engagée.

Du 2 au 11 avril, elles traverseront le désert marocain, par leur seule capacité d'analyse et leur sens de l'orientation. Car pour cette épreuve pas de GPS : la navigation se fait à la carte et à la boussole. Chaque décision compte, chaque erreur peut coûter du temps, chaque réussite est le fruit d'une stratégie fine et d'une parfaite coordination.

Dans cet environnement exigeant, les qualités qui font la force des commissaires de justice prennent tout leur sens : rigueur, sang-froid, précision, capacité à évaluer rapidement une situation et à agir avec discernement. Autant de compétences professionnelles qui trouvent, dans les dunes du désert, un terrain d'expression inédit.

Mais au-delà de la performance, c'est aussi une aventure humaine que vivent les deux consœurs. Complémentaires, déterminées et solidaires, elles ont partagé avant le départ les raisons profondes de leur engagement : se dépasser, porter des valeurs fortes et donner du sens à leur participation.

Soutenues par la Chambre nationale des commissaires de justice, Anaïs Leborgne et Sandra Etheve incarnent notre profession en mouvement, engagée dans son époque et ouverte sur le monde.

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)



Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)



Suivre et soutenir l'équipage 120 COMMISSAIRES DE JUSTICE

Pendant toute la durée du rallye, elles font vivre leur aventure de l'intérieur, partageant les moments forts, les défis quotidiens et les coulisses de la course :

? Suivez-les sur Instagram : [@alorientduserment](https://www.instagram.com/alorientduserment)

? Suivez leur progression [en direct](#)

? Soutenez l'[association 125 et Après](#), qu'elles défendent avec conviction, engagée dans la prévention et l'accompagnement des femmes confrontées aux violences
